



Test alcoolemie et accusation abusive

Par **stef**, le **22/05/2008** à **18:21**

bonjourrnje me suis fais controler le 18 mai à 4h20 du matin avec une alcoolémie positive a 0.52gr (soit 1.4gr) j accepte. j y suis retourné le lendemain pour ma déposition j accepte. j y suis retourné le 22 mai pour notification de la retention de mon permis de conduire et la un homme m accuse d avoir essayé de voler la trotinette devant chez lui sur le chemin de la gendarmerie. A la gendarmerie cet homme m accuse je refute son accusation et la les gendarmes me disent que comme il est du secteur ils le croient. l homme me dit qu il va me "peter les jambes" je demande a déposer une main courante parcequ il m amenacé les gendarmes refusent et me demandent de quitter le lieu rapidement. que puis je faire? je me suis senti agressé et j ai eu l impression que les gendarmes favorisé une personne de leur ville. d autre part le soir de mon arrestation pour alcoolemie j etais a 0.52 soit 1.4grs alors que j avais bu 3 bière a 7 degres et un demi verre de vin blanc et j avais arrete de boir depuis environs une heure. le jour ou je suis retourné a la gendarmerie j ai bu 2 bière et un verre de vin blanc et il s est passe environ une heure entre mon dernier verre et mon arrivée a la gendarmerie et pourtant mon taux etait de 0.62 soit 1.48 gr. je conteste ce taux

Par **frog**, le **22/05/2008** à **19:32**

Bonjour,rnLorsque vous dites "*le jour ou je suis **retourné** a la gendarmerie [...] mon taux etait de 0.62 soit 1.48 gr*", faut-il comprendre que vous vous êtes fait prendre deux fois de suite ?rn[citation]je conteste ce taux[/citation]rnL'organisme n'absorbe pas l'alcool systématiquement à la même vitesse. Sans éléments plus pertinents, vous aurez du mal à contester ce taux.

Par **stef**, le **24/05/2008** à **16:44**

bonjour rnon je ne me suis pas fait arrêter une seconde fois mais j y suis retourné pour signer l arrete de suspension de mon permis et comme cet homme m accusé il m ont fait soufflé. je sonteste le taux qui n a rien de logique puisque une fois j avais bu trois biere et du vin blanc j avais 0.52grs et la seconde fois deux bière j avais 0.62grs avec le meme délai entre le dernier verre et le test. D autre part je suis choqué qu ils aient laissé quelqu un me menacé sans m autoriser a le signaler.rnmerci

Par **frog**, le **24/05/2008** à **16:51**

[citation]je sonteste le taux qui n a rien de logique puisque une fois j avais bu trois biere et du vin blanc j avais 0.52grs et la seconde fois deux bière j avais 0.62grs avec le meme délai entre le dernier verre et le test.[/citation]rnEt bien sûr, vous aviez mangé exactement la même chose, avec les mêmes intervalles, et avez effectué exactement les mêmes activités physiques ?nrn[citation]D autre part je suis choqué qu ils aient laissé quelqu un me menacé sans m autoriser a le signaler.[/citation]rnVous pouvez écrire au Procureur de la République et signaler les faits.

Par **stef**, le **25/05/2008** à **13:25**

j avais même plus mangé et m etant perdu pour aller a la gendarmerie j ai plus marché. vous avez une explication pour ça?